

Conditions d'admission à l'Association des podologues diplômés

- 1- Fournir un diplôme d'études secondaire ou son équivalence
- 2- Fournir un diplôme en soins des pieds d'un minimum de 180 h ou 140 h pour les membres de l'OIIQ et l'OIIAQ (voir la liste des écoles reconnues)
- 3- Fournir une preuve d'assurance professionnelle et civile (voir la liste des assureurs recommandés mais non-obligatoire)
- 4- Remplir le formulaire d'adhésion et de consentement (voir le lien ci-bas)
- 5- Payer votre cotisation annuelle (voir le tableau ci-bas)

*Des informations supplémentaires pourraient vous être demandées suite à l'étude de votre dossier.

Cotisation annuelle de 200 \$ (1er janvier au 31 décembre) + 40\$ frais unique d'ouverture de dossier

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
240.00\$	223.25\$	206.60\$	189.95\$	173.30\$	156.60\$
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
139.95\$	123.30\$	106.65\$	90.00\$	73.30\$	56.65\$

Assureur en assurance professionnelle et civile

<u>Assureur</u>	<u>Coordonnée</u>
BFL Canada (Trisura)	1-855-235-1889

Liste des écoles reconnues

<u>Écoles</u>	<u>Coordonnées</u>
Collège Santé Beauté Cavan, Montréal	(514) 355-8169 ext. 201
Académie Conceptuelle, St-Jérôme	(514) 267-0236
Formation Piédestal, Repentigny	(438) 496-7433
Collège Marie-Victorin, Montréal	(514) 325-0150
Surpied, Montréal	(514) 990-8688

Si votre école de formation ne se retrouve pas dans cette liste, veuillez communiquer avec nous avant de faire une demande d'adhésion.

Vous recevrez suite à votre adhésion :

- Un carnet de 50 reçus à des fins d'assurance ou d'impôts* pour vos clients
- Un reçu en version PDF si vous désirez imprimer ou envoyer ceux-ci par courriel
- Une attestation de cotisation annuelle que vous pouvez afficher dans votre établissement
- Une carte de membre qui vous permettra d'avoir des réductions chez nos partenaires
- Le cahier du membre contenant toutes les informations pertinentes pour démarrer en tant que membre de l'Association
- Des info lettres sur la profession et les activités de l'Association
- Des ateliers gratuits ou à prix moindre en petit groupe ou par visioconférence
- Un groupe Facebook privé pour échanger entre membres
- Une visibilité sur notre site Internet
(le formulaire de consentement web devra être rempli)
- L'opportunité de développer votre clientèle à l'aide du partenariat FADOQ/APD
(le formulaire de participation devra être rempli)

Pour vous inscrire, copiez et collez le lien dans votre navigateur :

<https://associationpodologue.ca/documents/Formulaires-d-adhesion-APD.pdf>